

**COMMUNE DE L'HOPITAL D'ORION**  
**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 20 SEPTEMBRE 2018**

L'an deux mille dix-huit, le vingt septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LAFOURCADE Daniel, Maire

**PRESENTS** : Mr Didier BOULAN  
Mmes Joëlle BAREILLE – Françoise POIRIER  
Mrs Denis BOSSARD – Stéphane DACHARY - Pierre-Yves FONTAINE  
Maurice LAVIE-CAMBOT - Jean PINDAT

**EXCUSES** : Mme Sandrine BARDERY - Mr Thierry GALLET

**I – VISITE DU LOGEMENT DE L'ECOLE**

Le conseil municipal a pu se rendre compte de l'état de vétusté du logement. Des travaux importants sont à prévoir.

Le directeur du service technique de l'APGL (Mr DELHEURE) est venu à la mairie pour expliquer leurs compétences. Leurs conseils, bien que payants, permettent de suivre la rénovation d'un logement du début à la fin en rédigeant un cahier des charges, en consultant les entreprises, en élaborant les plans et en recherchant les subventions éventuelles.

Le service ingénierie départementale a été sollicité et pourrait aussi être intervenant pour nous aider (services gratuits) sur les études et demande de subventions.

Une demande de Mr Pierre VIGUIER a été faite pour la location du garage : cela présente trop de problème pour être envisageable. (Assurance et contrat de location à établir).Ce garage pourrait être reloué avec le logement ou la mairie le garderait. A voir ultérieurement.

**II – DELIBERATION POUR DM PARTICIPATION COMPLEMENTAIRE POUR LE SIC**

Pour payer les salaires du mois d'août 2018 la mairie d'Orion a donné une participation complémentaire de 2 000 €. Suite à la réunion du SIC le 06 /09/2018 il a été décidé que les communes d'Orriule et de l'Hôpital d'Orion devaient également verser une participation complémentaire de 2 000 €. Accord du CM pour établir la Décision Modificative.

**III – REPERTOIRE ELECTORAL UNIQUE : nomination des représentants**

La révision annuelle des listes électorales est supprimée et remplacée par une révision permanente.

Les listes électorales communales seront désormais extraites d'un répertoire électoral unique tenu par l'INSEE et qui contiendra les noms, prénoms, date et lieu de naissance, domicile ou lieu de résidence de chaque électeur. Ces informations seront désormais transmises directement par le Maire à l'INSEE.

Au plus tard le 11 janvier 2019, l'actuelle commission administrative sera remplacée par une commission de contrôle dont les missions seront exercées à posteriori.

Elle sera ainsi chargée de statuer sur les recours administratifs préalables et de s'assurer de la régularité de la liste électorale.

- Représentant du conseil municipal: Jean PINDAT
- Délégué de l'administration désigné par le préfet : Nicole DAUGE et Chantal LAVIE-CAMBOT.
- Délégué désigné par le Tribunal de Grande Instance : Roger POUME et Françoise LAULHE

A noter que les titulaires et les suppléants seront choisis par le TGI et le préfet.

**IV-EXPERTISE MOUVEMENTS DE TERRAINS SUITE CATASTROPHES NATURELLES**

Le cabinet d'expertise Cerema Sud-Ouest est mandaté par la préfecture des Pyrénées-Atlantiques pour réaliser les expertises « reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle » ou phénomène de terrain de type glissement de terrain (hors inondation et coulée de boue) qui s'est produit le 12 juin.

La collecte des pièces rendant compte des éboulements et autres mouvements de terrain (Maurice LAVIE-CAMBOT, Joëlle BAREILLE, Stéphane DACHARY, Jean BAHADE, Didier BOULAN, Jean PINDAT sont concernés) va être entreprise pour être présentée lors d'une réunion des plaignants avec les autorités compétentes.

## **V – DOSSIER ASSURANCE EGLISE**

GROUPAMA a fait passer l'expert. Sur les 4 305 € montant du devis, 3 925 € seront remboursés. Une franchise de 380 € est appliquée. Le tout étant contrôlé par l'architecte des bâtiments de France (visite le 2 octobre) qui verra aussi pour la rénovation du toit.

## **VI - QUESTIONS DIVERSES**

1. **Secrétariat du SIC** : problème de la secrétaire en surcharge de travail. Monsieur le Maire propose d'accorder une heure supplémentaire pour permettre d'assurer son travail correctement. Le Centre de Gestion a la haute main sur la décision de validité de la demande. Il faudrait attendre novembre pour que le comité technique se réunisse et avec motivation du CM expliquant les besoins puis délibération afin que le trésor public puisse payer cette heure. Mr le Maire a décidé avec accord de la secrétaire de donner une heure de la mairie au profit du SIC. Charge à lui de compenser cette heure.  
Un bilan sera fait en fin d'année pour éventuellement modifier le contrat si le besoin s'en fait toujours sentir.

2. **Dépannage éclairage public SDEPA**:

Les demandes de réparation de l'EP se font sur le site internet du SDEPA. L'entreprise COREBA titulaire sur notre secteur a dépanné le 19 septembre. Dans le cadre du contrat, il reste le remplacement des lampes à faire ultérieurement.

3. **Remplacement des containers de la municipalité** :

Il est prévu le remplacement des containers le 28 septembre APM avec la CCBG.  
Pour le cimetière, un grand composteur serait à envisager uniquement pour les végétaux et un grand container non pucé serait donné par la CCBG et mis derrière l'église pour les autres déchets.

4. **Téléphone portable FREE** : Monsieur le Maire est revenu vers FREE pour réenvisager une antenne sur le château d'eau d'Orion quitte à avoir un signal dégradé et non pas le paysage.

5. **Travaux SDEPA** : Les travaux sont pratiquement achevés sur le poste électrique HITOS. Sur la commune tous les réseaux basse tension seront ainsi sécurisés (remplacement fils nus par du Torsadé)

6. **CU DAUGE** : le lundi 24 septembre le dossier va être étudié par la commission ad-hoc (CDPENAF). Cela s'annonce difficile mais vu les efforts déployés par Mr le Maire on ne peut pas faire plus.

7. **Proposition de prise en charge par la commune de la destruction des nids de frelons asiatiques** : Délibération à prendre lors du prochain CM.

8. **Subventions voiries suite aux intempéries** : Un dossier de demande de subvention a été envoyé au CD64. On peut espérer 30% d'aide de la part du département.

9. **Nettoyage église** : Suite aux inondations, un repas sera offert le dimanche 7 octobre à la salle communale pour remercier tous les volontaires qui ont pu se rendre disponible afin de nettoyer l'église.

10. **Travaux LAFFITTE** : Relances incessantes de Mr le Maire auprès de Mr LAFFITTE pour planifier les travaux commandés. Pas de nouvelles.

La séance est levée à 23h00